



Vue postérieure de l'alignement. le hangar, à gauche, a été construit à l'emplacement de la maison de la ferme n°1 (A 382).

IVR26_20197100218NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation